

AVIS D'ENQUÊTE
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Le Tribunal canadien du commerce extérieur a reçu une plainte déposée par 15325668 Canada Limited s/n Synergy (Synergy), de Halifax (Nouvelle-Écosse), concernant un marché (appel d'offres 5P126-230074/B) passé par le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux (TPSGC) au nom de l'Agence Parcs Canada. L'appel d'offres portait sur la fourniture de matériaux de construction destinés à la construction de trois chalets. Conformément au paragraphe 30.13(2) de la *Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur* et au paragraphe 7(2) du *Règlement sur les enquêtes du Tribunal canadien du commerce extérieur sur les marchés publics*, avis est donné que le Tribunal a décidé, le 15 avril 2024, d'enquêter sur la plainte.

Synergy allègue que TPSGC a jugé à tort que sa soumission était non recevable.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Le greffe
Téléphone : 613-993-3595
Courriel : tcce-citt@tribunal.gc.ca

Ottawa, le 15 avril 2024